



Gatineau, 6 novembre 2018

Comité permanent de la condition féminine
Chambre des Communes,
Ottawa

Chères et chers membres du Comité permanent de la condition féminine,

Nous comprenons que le Comité mène un *examen sur le réseau de refuges et maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime* et que le Comité va se pencher sur:

- l'écart actuel entre le nombre de lits requis et le nombre de lits offerts dans les refuges et les maisons de transition;
- les programmes fédéraux existants et le financement des refuges et des maisons de transition; et
- les solutions possibles pour combler l'écart entre les besoins et l'offre.

Je vous écris au nom de la Maison d'Hébergement Pour Elles Des Deux Vallées. Nous sommes une maison d'hébergement de 9 lits située en Outaouais et le territoire que nous desservons est la Vallée-de-la-Lièvre et la Petite-Nation. Nous desservons principalement les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. L'année dernière, nous avons accueilli 35 femmes et 74 enfants et nous avons dû refuser 215 femmes et 178 enfants en raison de manque d'espace.

En Outaouais, la situation est criante depuis plusieurs années. Le constat est que nous manquons toujours de place, que nos maisons sont toujours pleines et qu'il manque une 8^e maison d'hébergement pour assurer les besoins sur notre territoire. Des femmes dorment dans leur véhicule en attendant que nous ayons de la place ou pire encore, elles demeurent avec le conjoint violent. Ce ne sont pas toutes les femmes qui ont un réseau qui peut les héberger et les soutenir. L'année dernière les 7 maisons d'hébergement de l'Outaouais ont hébergées 452 femmes et 380 enfants et ont dû refuser 1 874 femmes et 969 enfants pour manque de place (nous ne comptons pas ici les refus pour problématiques autres comme l'itinérance. Nos partenaires tels que le CAVAC, les policiers, les travailleuses sociales des CISSS et la ligne d'urgence SOS violence conjugale ont manifesté leur désarroi face à ce manque de place constant dans notre région.

Nous aimerions aussi porter à votre attention que depuis la restructuration des services des CISSS nous avons connu une augmentation significative, à travers le Québec des demandes de services externes pour les femmes et les enfants (donc sans hébergement). Étant donné le financement peu réaliste et le fait que nous soyons des ressources 24/7, nous ne sommes pas en mesure de permettre un doublage en termes de personnel sur les quarts de travail. Il devient donc très difficile d'offrir des services de qualité à l'interne et est à l'externe.

Selon nous, les maisons d'hébergement ne reçoivent pas un financement équitable d'une province et d'un territoire à l'autre. Dans notre cas, nous n'avons eu aucune augmentation significative de nos subventions depuis plusieurs années. Le travail que nous accomplissons est essentiel ; les vies de femmes et d'enfants sont littéralement en jeu. Nous offrons plus qu'un simple refuge contre la violence, même si c'est un aspect très important. Comme vous le savez, au Canada, une femme est tuée par son partenaire ou ex partenaire tous les 6 jours. En plus de garantir la sécurité des femmes et des enfants, nous offrons également des services comme des groupes de soutien pour femmes et enfants, de l'accompagnement dans les démarches sociales, juridiques et médicales, des cafés-rencontre, de l'aide alimentaire, des ateliers de sensibilisation dans les écoles et les organismes communautaire, etc.

Nous vous faisons part des recommandations suivantes:

- Étant donné que la violence faite aux femmes persiste à un niveau épidémique, les refuges et maisons de transition pour les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes doivent être reconnus comme un service fondamentale.
- Les refuges et maisons de transition sont présentement gravement sous-financés. Nous recommandons une augmentation significative et durable du financement de base. Ce financement devrait hausser le nombre de lits et de maisons d'hébergement disponibles, mais il doit également inclure la dotation en personnel et la fourniture de services. Bâtir une maison d'hébergement sans la doter du personnel nécessaire n'est pas utile.
- Nous appuyons l'appel d'Hébergement femmes Canada en faveur d'un Plan d'action national, le gouvernement du Canada devrait développer un Plan d'action national aligné sur les recommandations des Nations Unies. Ce Plan d'action national, comme la Stratégie nationale sur le logement, devrait impliquer le gouvernement fédéral de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux. Au Canada en 2018, chaque femme devrait avoir accès à des services comparables, où qu'elle vive au pays.

Nous invitons les membres du Comité à visiter notre maison d'hébergement si vous êtes de passage dans notre région et/ou à nous contacter par téléphone si vous avez des questions ou aimeriez avoir des précisions sur le travail que nous réalisons. Nous pourrions ainsi pour parler plus amplement de notre réalité.

Sincèrement,

Annick Brazeau
Directrice générale
Maison d'Hébergement Pour Elles Des Deux Vallées

C.C Stéphane Lauzon